

BREVET C

OBJECTIFS	CRITERES D'EVALUATION	REGLES DE SECURITE
<ul style="list-style-type: none">• Précision des langages	<ul style="list-style-type: none">• Test de lancer de dériveurs	<ul style="list-style-type: none">• Hauteur de parachutage minimale adaptée à l'exercice• Hauteur d'ouverture minimale : 850 m• Limite maximale de vent au sol : 11 m/s
<ul style="list-style-type: none">• Précision d'Atterrissage hors zone école	<ul style="list-style-type: none">• 2 sauts avec approche correcte sur une zone de 50 m de diamètre environ et comportant des obstacles à proximité	
<ul style="list-style-type: none">• Connaissances théoriques	<ul style="list-style-type: none">• Epreuve du programme fédéral	
<ul style="list-style-type: none">• Fonction de responsable en vol	<ul style="list-style-type: none">• Formation et évaluation par un directeur technique	

Conditions d'obtention :

- Un des brevets B1 – B2 – B3 ou B4
- Résultats satisfaisants aux épreuves ci-dessous
- Totaliser au minimum 200 sauts